

U.

	ART.
Usage. —Le droit d'usage est immeuble.....	381
Définition. Comment il est réglé.....	487 et s.
Ustensiles d'une usine ; quand sont-ils immeubles.....	379
Usufruit. —Le droit d'usufruit est immeuble.....	381
Définition. Comment établi.....	443 et s.
Droits de l'usufruitier.....	447 et s.
Ses obligations.....	463 et s.
Fin de l'usufruit.....	479 et s.
Légataires d'usufruit ; paiement des dettes.....	472 et s., 876
L'usufruitier ne peut prescrire.....	2203 et s.
Usufruit légal du conjoint survivant sur les biens de la communauté.....	1323 et s.

V.

Vacants. —Biens vacants et sans maître, appartiennent au domaine public.....	401
Vacantes (Successions).....	684 et s.
Vaisseaux. —V. <i>Batiments marchands</i> .	
Vendeur. —Obligations du.....	1491 et s.
Délivrance.....	1492 et s.
Garantie.....	1506 et s.
Privilège du vendeur : meubles.....	1994, § 3, 1908 et s.
Privilège sur les immeubles.....	2009, § 8, 2014, 2050
Enregistrement qui le conserve.....	2100
Vente. —Dispositions générales.....	1472 et s.
Capacité pour vendre ou acheter.....	1482 et s.
Choses qui peuvent être vendues.....	1486 et s.
Obligations du vendeur.....	1491 et s.
Délivrance.....	1492 et s.
Garantie ; éviction ; vices cachés.....	1506 et s.
Obligations de l'acheteur.....	1532 et s.
Dissolution et annulation.....	1545
Droit de réméré.....	1546 et s.
Lésion.....	1561
Licitation.....	1562, 1563
Vente aux enchères.....	1564 et s.
Vaisseaux enregistrés... ..	1569